

Info Client – Toutes lignes régulières

Période de Tolérance

cartes scolaires sans contact 2021/2022

En accord avec les services de la Région Centre-Val-de-Loire, **une tolérance est mise en place du jeudi 2 au vendredi 10 septembre 2021 inclus** sur les toutes lignes du réseau Rémi 18 pour les élèves ne disposant pas encore de leur carte sans contact.

Pendant cette période de tolérance, des tickets gratuits seront délivrés aux élèves qui seront invités à transmettre leur nom et prénom au conducteur et à rapidement régulariser leur situation auprès de leur syndicat scolaire de référence, dont les coordonnées sont disponibles sur le site Rémi :

<https://www.remi-centrevalde Loire.fr/transports-scolaires-chemin-de-lecole/cher>

A compter du lundi 13 septembre 2021, les élèves ne possédant pas de cartes de transport sans contact devront s'acquitter d'un titre de transport commercial qui pourra leur être intégralement remboursé (sur demande écrite et après étude) *

- Ticket unitaire à 3,00 €
- ticket à tarif réduit sur présentation de la carte ou de l'attestation Rémi Jeune Liberté (plus d'info sur Yeps.fr)
- carte de 10 voyages à 21 €

*** demande à formuler directement à Europ Voyages – 10/12 place de Juranville à Bourges**

0 800 101 818

Service & appel
gratuits

EUROP
VOYAGES 18

10-12 place de Juranville 18000 BOURGES
Tél : 05 87 19 31 41
europvoyages18@e-gbm.com

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS
EN CENTRE-VAL DE LOIRE

www.remi-centrevalde Loire.fr

Rémi | 
RÉSEAU DE MOBILITÉ INTERURBAINE